

GEORGES LUCIEN GUYOT (1885-1973)

« *Lionne assise, la tête tournée à gauche* », le modèle conçu vers [1935], notre épreuve numérotée 4/12 Sculpture.

Rare épreuve en bronze à patine brun sombre nuancé.

Fonte à la cire perdue.

Édition ancienne ante mortem.

Signée GUYOT, porte le cachet de fondeur SUSSE Fr^{es} Paris – Cire perdue et le justificatif 4/12 sur la terrasse.

H. 71 cm – Terrasse : 39 x 44 cm

Provenance :

Succession X., Isère. Œuvre détenue depuis plusieurs générations au sein de la famille de la défunte.

Important :

L'authenticité de cette œuvre nous a aimablement été confirmée par M. Pierre Dumonteil, représentant de la succession de l'Artiste. Elle sera répertoriée dans les archives G. L. Guyot.

Collections publiques, expositions et œuvre en rapport :

Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris – Une épreuve en bronze d'une *Lionne* créée en 1936 et d'un tirage réalisé par Susse, proche de notre œuvre, est conservée dans cette institution sous le numéro d'inventaire AMS 348 à la suite de son acquisition par l'état au Salon d'Automne de 1937. Cette épreuve fut présentée lors de diverses expositions à travers les États-Unis entre 2004 et 2005, puis lors d'une exposition itinérante en Asie entre 2005 et 2006. Enfin, elle fit partie de l'exposition *Nouvel accrochage des collections historiques* organisée au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris du 29 janvier 2022 au 31 décembre 2023.

Georges-Lucien GUYOT (1885-1972)

Figure incontournable de l'art animalier du XX^e siècle, Georges-Lucien Guyot fut avant tout un grand observateur de la nature et s'amusa retranscrire en sculpture les comportements des animaux qu'il aimait tant. Montrant très jeune des capacités artistiques, mais sans moyens, il débutera son apprentissage auprès d'un sculpteur sur bois. Très vite il développera une affinité pour la sculpture d'animaux, laquelle l'amènera – comme de nombreux autres sculpteurs de son temps – à fréquenter assidûment le Jardin des Plantes, où il put observer nombre d'espèces animales et végétales. N'ayant pu suivre un cursus académique, Guyot parviendra tout de même à rejoindre les classes de l'École des Beaux-Arts de Rouen durant son service militaire. Deux ans plus tard, en 1906, il exposera pour la première fois l'une de ses œuvres – un *Ours*, futur sujet de prédilection par excellence – à l'occasion du Salon des Artistes Français. Puis, en 1918, il s'installera à Montmartre, devenant l'hôte du Bateau-Lavoir dans une période de grande effervescence artistique dominée par la tendance cubiste.

Combinant l'étude assidue des attitudes et expressions des animaux à celles d'épreuves d'artistes ou de modèles zoologiques, Guyot parviendra à une maîtrise totale de l'anatomie animalière, qui lui permit de créer des sculptures naturalistes stylisées figurant ses modèles selon ce qui détermine leur essence. Ainsi, à de premières épreuves très réalistes succédèrent bientôt des œuvres plus matures, en majorité consacrées à des animaux sauvages – notamment les fauves, les primates et bien sûr les ours – rendus dans son style si caractéristique. L'art de Guyot est en effet singulier, bien qu'il possède toutefois les stigmates des grands animaliers qui le précédèrent ; en particulier François Pompon (1855-1933) et Rembrandt Bugatti (1884-1909), par la simplification qu'il appliquait à ses volumes tout en animant leur matière. Les œuvres de Guyot ont de particulier cette simplicité naturaliste.

Georges-Lucien Guyot présentera ses œuvres dans de nombreux salons et exposera dans plusieurs galeries très prestigieuses, comme chez Bernheim Jeune (1921) ou chez Malherbes – témoignant du succès qu'il eut le privilège de connaître de son vivant. En 1931, il sera également choisi par Pompon pour rejoindre le célèbre *Groupe des Douze*, avec lequel il exposera à l'hôtel Ruhlmann en 1932 et 1933. Une rétrospective lui fut consacrée la décennie suivante, en 1943, au Salon des Indépendants. Plébiscité des institutions muséales et des collectionneurs d'art animalier, ses œuvres très recherchées sont aujourd'hui réparties entre collections publiques et collections privées.